Page: 1/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

## I Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK
- · Code du produit: VA-18-108-VAEU
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation désodorisant
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Vectair Systems Ltd Unit 3 Trident Centre Armstrong Road Basingstoke, Hampshire RG24 8NU United Kingdom



- · Service chargé des renseignements: Product safety department.
- · Numéro d'appel d'urgence: +44 (0) 1256-319500



### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS05

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts acétate de 4-tert-butylcyclohexyle

alpha-Hexylcinnamaldehyde

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

Citrus limon (L.) Burm. F.

2-benzylidèneheptanal

(suite page 2)

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

#### Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

(suite de la page 1)

Citral Citronellol

Terpinolene

alpha-iso-Methylionone

· Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangere	eux:	
CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8	carbonate de sodium �� Eye Irrit. 2, H319	10-50%
CAS: 68411-30-3 EINECS: 270-115-0	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	≥3-<10%
CAS: 32210-23-4 EINECS: 250-954-9	acétate de 4-tert-butylcyclohexyle	<i>≥</i> 2,5-<10%
CAS: 101-86-0 EINECS: 202-983-3	alpha-Hexylcinnamaldehyde �� Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥1-<2,5%
CAS: 80-54-6 EINECS: 201-289-8	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde ••• Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<b>≥</b> 0,1-<1%
CAS: 68917-33-9 EINECS: 284-515-8	Citrus limon (L.) Burm. F. Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥0,25-<1% ;
CAS: 21145-77-7 EINECS: 216-133-4	1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one ♠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ♠ Acute Tox. 4, H302	≥0,25-<2,5%
CAS: 122-40-7 EINECS: 204-541-5	2-benzylidèneheptanal �� Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%
CAS: 5392-40-5 EINECS: 226-394-6	Citral ◆ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%

(suite page 3)

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

#### Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

CAS 106 22 0	C'. 11 1	(suite de la page
CAS: 106-22-9	Citronellol	≥0,1-<1%
EINECS: 203-3/5-0	<b>♦</b> Skin Sens. 1, H317	
CAS: 586-62-9	Terpinolene	≥0,1-<1%
EINECS: 209-578-0	<b>♦</b> Asp. Tox. 1, H304; <b>♦</b> Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 6259-76-3	Hexyl salicylate	≥0,25-<2,5%
EINECS: 228-408-6	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; 🗘 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
CAS: 127-51-5	alpha-iso-Methylionone	≥0,25-<1%
EINECS: 204-846-3	🕸 Aquatic Chronic 2, H411; 🐼 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 103-95-7	2-Methyl-3-(p-isopropylphenyl)propionaldehyde	≥0,1-<0,25%
EINECS: 203-161-7	🕸 Aquatic Chronic 2, H411; 🕸 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 91-64-5	Coumarine	≥0,1-<1%
EINECS: 202-086-7	<b>♦</b> Skin Sens. 1, H317	
CAS: 60-12-8	2-phényléthanol	<b>≥</b> 0,1- <b>≤</b> 2,5%
EINECS: 200-456-2	Acute Tox. 3, H311; <b>(</b> ) Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	
CAS: 112-45-8	10-Undecenal	≥0,1-<0,259
EINECS: 203-973-1	Aquatic Chronic 2, H411; � Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 78-70-6	Linalol	≥0,1-<1%
EINECS: 201-134-4	<b>♦</b> Skin Sens. 1, H317	

<sup>·</sup> Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

#### Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

(suite de la page 3)

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
- Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 5)

(suite de la page 4)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

#### Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

· Teneur en solvants: Solvants organiques:

Teneur en substances solides:



Lunettes de protection hermétiques

Informations sur les propriétés physiques et chin	nianas assantiallas
injormations sur les propriétes physiques et chin Indications générales	niques essentienes
Aspect:	
Aspect. Forme:	Solide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	floral marin
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullitie	on: >100 °C
Point d'éclair	>100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	>1 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.

2,5 %

100,0 %

(suite page 6)

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

(suite de la page 5)

· Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

# 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Valeurs LD	/LC50 déte	erminantes pour la classification:
497-19-8 ca	irbonate de	e sodium
Oral	LD50	4.090 mg/kg (rat)
32210-23-4	acétate de	4-tert-butylcyclohexyle
Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
distillats lég	gers (pétrol	le), hydrotraités
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	<i>LD50</i>	>5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5.000 mg/l (rat)
101-86-0 al	pha-Hexyl	cinnamaldehyde
Oral	LD50	2.300 mg/kg (souris)
		3.100 mg/kg (rat)
21145-77-7	1-(5,6,7,8	-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one
Oral	LD50	920 mg/kg (rat)
Dermique	<i>LD50</i>	7.940 mg/kg (rat)
5392-40-5 (	Citral	
Oral	LD50	4.960 mg/kg (rat)
106-22-9 C	itronellol	
Oral	LD50	3.450 mg/kg (rat)
Dermique	<i>LD50</i>	2.650 mg/kg (lapin)
586-62-9 To	erpinolene	
Oral	LD50	4.390 mg/kg (rat)
Dermique	<i>LD50</i>	>5.000 mg/kg (lapin)
127-51-5 al	pha-iso-M	ethylionone
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	<i>LD50</i>	>5.000 mg/kg (lapin)
91-64-5 Co	umarine	
Oral	LD50	293 mg/kg (rat)
60-12-8 2-р	hényléthai	nol
Oral	LD50	1.790 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	790 mg/kg (lapin)

FR

Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

		(suite de la page 6)
112-45-8 10	0-Undecen	al
Oral	LD50	4.700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
78-70-6 Lir	ıalol	
Oral	LD50	2.790 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.610 mg/kg (lapin)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

HP 4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

(suite page 8)

Date d'impression : 08.06.2018 Révision: 08.06.2018

Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

(suite de la page 7)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

	Numéro	ONI	•
•	vumero	UINU	

· ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

· Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe

néant

· Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

néant

· Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· ''Règlement type'' de l'ONU:

néant

## 15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique: Product safety department.
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 9)

Page: 9/9

(suite de la page 8)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 08.06.2018 Date d'impression: 08.06.2018

#### Nom du produit: P-SCREEN MARINE MUSK

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique-toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4